



Sciences : Les scientifiques à la **recherche** de la nature de la matière noire *Page B 6*

Michel David : l'impossible compromis sur la Charte de la laïcité *Page B 3*

Manon Cornellier sur la difficulté de reconnaître sa responsabilité *Page B 2*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2013

MONTRÉAL

Les défis de monsieur le maire

Moins d'une semaine après sa victoire, le maire Denis Coderre prépare son arrivée à l'Hôtel de Ville. Il s'est engagé en campagne électorale à agir rapidement pour rétablir le lien de confiance entre les élus et les électeurs. Le point sur les défis du nouveau maire pour ses 100 premiers jours à l'Hôtel de Ville.

JEANNE CORRIVEAU
MARCO FORTIER
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Denis Coderre devrait être assermenté cette semaine, jeudi peut-être, même si la valse des dépouillements judiciaires n'est pas terminée. Une des premières tâches qui attendent le maire, c'est de nommer son directeur général, celui qui aura la main haute sur la fonction publique montréalaise. Certains observateurs croient que Marcel Côté, candidat défait à la mairie, pourrait avoir un rôle à jouer dans la prochaine administration.

Le nouveau maire devra aussi former son comité exécutif de 11 membres, le club sélect par qui transite le pouvoir. A chaque élection, ce jeu s'avère délicat. Le maire doit désigner la bonne personne au bon poste tout en prenant en considération que l'exercice réjouira les élus choisis, mais provoquera des grincements de dents chez les exclus.

Denis Coderre a déjà annoncé que son comité exécutif sera présidé par Pierre Desrochers, élu de justesse dans le district de Saint-Sulpice — un résultat que pourrait contester Projet Montréal — mais il devra se passer de deux candidats vedettes, Philippe Schnobb et Damien Silès, qui ont mordu la poussière dimanche dernier.

Manon Gauthier, sa porte-parole en matière de culture, Anie Samson, Harout Chitilian et Chantal Rouleau, responsable du dossier de l'eau pendant la campagne, pourraient aussi faire leur entrée au comité exécutif.

Denis Coderre voudra-t-il nommer d'anciens élus d'Union Montréal? Les Michel Bissonnet, Alan DeSousa et Gilles Deguire, étroitement liés à l'administration de l'ex-maire Gerald Tremblay, risquent de prêter flanc à la critique.

Le nouveau maire pourrait ouvrir la porte à des membres de l'opposition. Comme le rapporte aujourd'hui *Le Devoir*, Russell Copeman, élu sous la bannière de Coalition Montréal, a reçu l'invitation pour siéger au comité exécutif. Pour sa part, Réal Ménard a indiqué que, si la Coalition disparaissait, il siégerait comme indépendant et serait disposé à écouter les offres de M. Coderre.

M. Coderre pourrait également tendre la main à des maires indépendants, une manière de les rendre plus disposés à appuyer son administration. Rappelons que les maires Claude Dauphin (Lachine), Manon Barbe (LaSalle), Luis Miranda (Anjou) et Marie Cinq-Mars (Outremont) ont obtenu un autre mandat avec leur propre parti. Reste à savoir si le maire Coderre invitera un membre de Projet Montréal, qui formera l'opposition officielle.

Le budget 2014

L'administration Coderre devra s'attaquer à un gros morceau dès son entrée en fonction: le budget 2014 de la Ville. En juillet dernier, le maire sortant, Laurent Blanchard, avait décrété un gel du financement des arrondissements afin de laisser à la nouvelle administration une proposition de budget limitant la hausse de taxes à l'inflation. Ce scénario avait par la suite été rejeté par le conseil municipal au mois d'août.

Laurent Blanchard a confirmé plus tôt cette semaine que l'administration de coalition laissait un déficit appréhendé d'environ 100 millions de dollars. «*La nouvelle administration va avoir des choix à faire là-dessus*», a indiqué M. Blanchard mercredi. *Mais de façon générale, je pense qu'on laisse la maison nette. On n'a rien caché. On a fait ça en toute transparence.*»

On doit s'attendre à ce que la nouvelle administration révise le Programme triennal d'immobilisations (PTI), qui prévoit des investissements de 3,78 milliards de dollars d'ici 2017 et que le conseil municipal a adopté dans la division en septembre dernier.

Choisir un inspecteur général

Denis Coderre en a fait une promesse phare de sa campagne électorale: il créera un poste d'inspecteur général qui, dit-il, «*jouera un rôle essentiel pour assurer l'intégrité au sein de l'administration montréalaise*».

Tel que défini dans le programme de l'Équipe



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le nouveau maire de Montréal, Denis Coderre, sera assermenté cette semaine.

Coderre, cet inspecteur serait un «*officier indépendant relevant du conseil municipal et ayant un réel pouvoir de contrainte et d'enquête à la Ville*». Il aurait «*l'autorité d'intervenir et d'ordonner l'arrêt des travaux pour les projets identifiés comme problématiques*», et recevrait les appels acheminés à la ligne éthique de la Ville (actuellement dirigés vers le contrôleur général).

Autre élément: l'inspecteur tiendrait un registre d'accréditation des entreprises autorisées à faire affaire avec la Ville — ce qui nécessitera une entente avec l'Autorité des marchés financiers. Québec a déjà donné son aval au projet.

Le nouveau maire estime que le vérificateur de la Ville est «*impuissant*» face aux situations qu'il dénonce, n'ayant aucun pouvoir de contrainte. De même, le processus de nomination du contrôleur général — choisi par la direction générale de la Ville — ne lui donne pas pleine indépendance, juge M. Coderre.

Qui pourrait occuper la fonction? Un nom revient constamment dans les conversations — celui de Jacques Duchesneau, député de la Coalition avenir Québec. Mais M. Coderre a soutenu qu'une «*dizaine de personnes ont fait savoir qu'elles seraient intéressées. Des experts contre les bandits à cravate, d'anciens policiers, d'anciens vérificateurs généraux*».

Le député Duchesneau ne cache pas son intérêt. «*Est-ce que je peux dire non à ça? Je ne peux pas dire non*», a-t-il déclaré mardi.

Gouverner l'ingouvernable

On dit que Montréal est «*ingouvernable*» depuis les fusions forcées de 2002 — et surtout

les défusions de plusieurs villes de l'île, qui ont suivi quatre ans plus tard. C'est encore plus vrai après le scrutin de dimanche dernier. «*Montréal est plus ingouvernable que jamais*», a affirmé Louise Harel cette semaine. Pour l'ancienne chef de Vision Montréal, le nouveau maire est tellement isolé à l'Hôtel de Ville qu'il a presque un statut honorifique, comme le lieutenant-gouverneur du Québec.

Vieux routier de la politique, Denis Coderre devra déployer ses talents de «*rassembleur*» pour unifier le conseil municipal, qui part dans toutes les directions. Minoritaire avec 27 des 65 sièges au conseil, l'Équipe Coderre fait face à une opposition renforcée, menée par Projet Montréal. Et personne ne fera de cadeaux à Denis Coderre, a prévenu cette semaine le vétéran Luis Miranda (anciennement d'Union Montréal, le parti de Gerald Tremblay), ré-élu maire indépendant d'Anjou. Le soir même de sa réélection, Luc Ferandez, maire du Plateau-Mont-

Royal, a aussi mis en garde le maire Coderre: «*Il devra négocier avec les arrondissements*.»

La morale de cette histoire? Montréal a beau compter 103 élus — contre 45 à Toronto — et des arrondissements qui sont de véritables villes dans la ville, la réforme de la gouvernance ne semble pas au menu des 100 premiers jours de l'ère Coderre. Il reste à voir si le nouveau maire — et le gouvernement du Québec — aura un jour le courage de donner un

CHILI

L'ombre de Pinochet

Michelle Bachelet devra composer avec une nouvelle dynamique politique

Les Chiliens éliront le 17 novembre leur président. Selon toute vraisemblance, Michelle Bachelet reprendra du service, mais son second mandat s'annonce plus mouvementé que le premier, alors que les mouvements sociaux, silencieux depuis quelques décennies, ont retrouvé la parole et que les relents de l'ère Pinochet entravent le plein développement social du pays.

JEAN-PIERRE LEGAULT

Il n'y a aucune surprise à attendre de l'élection de la semaine prochaine au Chili. Les enjeux sont bien connus, et le résultat aussi. Dans quelques jours, Michelle Bachelet reprendra les commandes du Chili après un intermède de quatre ans. Elle deviendra le premier président élu en 88 ans à cumuler un second terme. Reste à savoir si elle sera la première élue à la présidence du pays dès le premier tour.

Quelques semaines à peine après l'élection du président actuel Sebastián Piñera, en 2010, les sondages indiquaient déjà que Mme Bachelet était celle que les Chiliens voulaient à ce poste. Ne pouvant se représenter pour un deuxième mandat consécutif, elle a quitté le pays pour prendre la tête de l'ONU Femmes, un organisme qui défend les droits des femmes dans le monde, poste qu'elle a quitté en mars

Le second

mandat

de Michelle

Bachelet

pourrait

être plus

mouvementé

que le premier

de cette année, peu avant d'annoncer son intention de solliciter un autre mandat. En juin dernier, elle était choisie candidate de la coalition regroupant tous les partis du centre à la gauche.

Celle que plusieurs observateurs voyaient éventuellement au poste de secrétaire général de l'ONU dirigera cette fois la Nueva Majoria, un nouveau regroupement qui remplace la Concertación qui a été au pouvoir pendant 20 ans, après les années de la dictature d'Augusto Pinochet. S'ajoutent aux sociaux-démocrates, aux démocrates chrétiens et aux socialistes le Parti communiste et quelques autres groupes politiques de moindre importance. Une Concertación 2.0, ironisent maintenant les Chiliens.

A ce jour, les appuis à Bachelet sont suffisamment forts pour que les attaques frontales de la droite à son endroit ratent la cible. Ainsi, il lui a été reproché son laxisme lors du tremblement de terre de 2010, à la fin de son premier mandat. Mais dans les régions touchées, le Maule et le Bio Bio, ses appuis sont aussi forts que dans le reste du pays.

Son second mandat pourrait toutefois être plus mouvementé que le premier. La Concertación a perdu le pouvoir en 2010, essoufflée et incapable d'enclencher des réformes réclamées par des secteurs de la population. À ce titre, les revendications des étudiants — celles dont nous entendons surtout parler ici — sont symptomatiques. Et sous Piñera, rien n'a changé. C'est bien là que le système en place au Chili montre ses failles.

Un peu d'histoire

L'arrivée au pouvoir de Piñera et de la droite a permis à des forces sociales qui ont forgé l'histoire du Chili depuis plus d'un siècle et demi de reprendre la parole. «*Depuis quelques années, nous assistons à un réveil des mouvements sociaux*», observe l'historien Sergio Grez, de l'Université du Chili. *Un nouveau climat politique et culturel s'installe.*» Outre les étudiants, mentionnons les mouvements régionaux contre l'extrême centralisation de Santiago, les Mapuches qui n'ont jamais lâché prise sur leurs revendications territoriales et sociales, les travailleurs du secteur du cuivre, le pain et le beurre du pays, les employés de l'État en grève encore jeudi et vendredi, les pêcheurs «*artisanaux*»... Les griefs sont nombreux et des changements réclamés depuis longtemps devront être apportés maintenant que la tolérance à l'endroit de la Concertación s'est amincie.

Michelle Bachelet s'est réjouie durant la campagne électorale de la réapparition d'un mouvement citoyen fort, avec des revendications sociales claires, estimant que le pays était

PERSPECTIVES

QUÉBEC

Quand l'environnement est pollué par le politique...

Après la réforme de la vieille Loi sur les mines, la tentative d'imposer un moratoire à l'industrie du gaz de schiste. Ces deux projets de lois péquistes ont été bloqués par l'opposition en une semaine. Et on voit mal comment ces dossiers à résonance environnementale pourraient se régler, puisqu'ils sont les otages d'une joute politique qui empêche tout déblocage depuis des années.

ALEXANDRE SHIELDS

Après le rejet du principe du projet de loi 43 la semaine dernière, la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet s'est dite «*surprise*» de l'attitude des libéraux et des caquistes, qui ont fait avorter cette troisième tentative de réforme de la Loi sur les mines en quatre ans. Et nul besoin d'être devin pour comprendre que la vieille législation ne sera pas revue avant le prochain scrutin.

Il est aussi difficile de douter du très fort ressentiment des libéraux à l'égard de la ministre. En commission parlementaire, le député libéral Jean D'Amour a répété *ad nauseam* que Mme Ouellet s'était livrée à un blocage systématique lors de l'étude du précédent projet de loi, présenté celui-là par le gouvernement Charest. «*Nous n'avons aucune confiance en cette ministre. Elle est indigne de confiance*», a-t-il ajouté la semaine dernière.

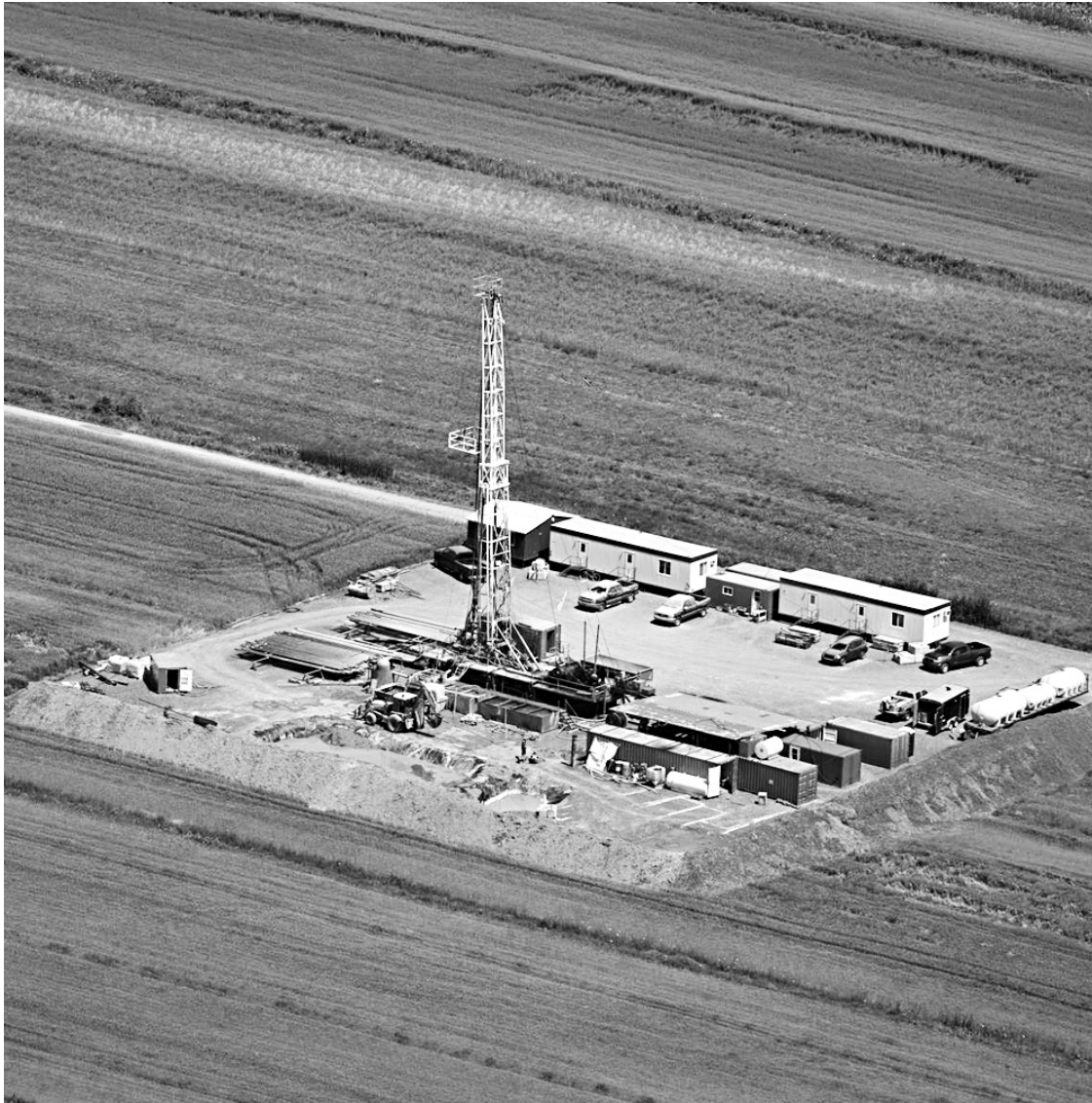
Le Parti libéral a encore une fois barré la route aux péquistes cette semaine. Cette fois, les deux partis d'opposition, le PLQ et la CAQ, ont refusé d'adopter le principe du projet de loi 37, qui aurait instauré un moratoire pour l'industrie du gaz de schiste. Et pour le moment, il est difficile d'entrevoir un déblocage de ce côté. Les libéraux souhaitent en fait que les consultations particulières soient menées avant l'adoption du principe du projet de loi 37, alors que les péquistes disent vouloir les mener après l'adoption. Le Parti libéral a même repris à son compte un argument avancé par les groupes environnementaux, à savoir que le moratoire devrait s'étendre au dossier pétrolier. Après tout, a dit le député Gerry Sklavounos, les pétrolières ont déjà annoncé qu'elles auront recours à la fracturation sur l'île d'Anticosti dès 2014.

Logique politique

Le Parti québécois — favorable à l'exploitation pétrolière — pêche par «*incohérence*» en n'incluant pas le pétrole dans le moratoire, estime elle aussi Annie Chaloux, chargée de cours à l'Université de Sherbrooke et spécialiste des politiques publiques en matière environnementale. Mais elle s'étonne de la soudaine fibre environnementale des libéraux. «*Après tout, ils ont tardé énormément à mener une évaluation environnementale pour le gaz de schiste.*»

L'Assemblée nationale aurait dû prendre acte de la «*volonté populaire claire*» d'aller vers un moratoire sur l'industrie gazière, insiste Mme Chaloux. Elle estime que le blocage des libéraux et des caquistes représente donc un recul significatif. «*Ce genre d'attitude peut accroître le cynisme populaire à l'égard des questions environnementales. En agissant de la sorte, on donne le signal que l'environnement n'est pas une question prioritaire.*»

«*La joute politique prend rapidement le dessus*», ajoute Mme Chaloux. *Nous sommes dans une logique de court terme en politique. L'environnement n'entre pas dans une logique de court terme. On parle de transformer notre mode de développement économique. C'est à long terme, et les pour les politiciens qui siègent actuellement, ça n'existe pas. Ils ne seront plus là dans 15 ou 20 ans.*» Ce type de blocage sur des en-



SOURCE JUNEX

Que ce soit pour les gaz de schiste ou les mines, les intérêts partisans prennent le dessus sur les intérêts collectifs chez les politiciens.

jeux environnementaux comprend aussi un «*enjeu générationnel*», selon Annie Chaloux. «*La classe politique est dominée par les baby boomers.*» Or, cette génération est, à certains égards, moins sensibilisée à ces questions que les générations suivantes, souligne-t-elle.

Blocages en série

Visiblement, les péquistes n'ont pas digéré le rejet pur et simple de la réforme minière. Le ministre de l'Environnement Yves-François Blanchet a d'ailleurs dit que l'opposition leur avait refait cette semaine «*le coup de la 43*» en refusant le principe du moratoire sur le gaz de schiste. Même sans moratoire, il est peu probable de voir l'industrie revenir au pas de course au Québec au cours des prochains mois. Mais le PQ en avait une promesse électorale.

Le résultat, pour le moment, c'est que très peu de choses ont changé depuis que le dossier a éclaté au grand jour, il y a maintenant plus de trois ans. Les libéraux n'ont jamais caché leur préjugé très favorable envers les gazières. Dès 2009, ils avaient inscrit des mesures budgétaires favorisant l'industrie du gaz de schiste, alors qu'à peu près personne ne connaissait son existence. À l'opposé, les ministres Blanchet et Ouellet ont déjà évoqué leur refus pur et simple de l'industrie. Vu le ton des attaques au cours de la semaine, difficile d'entrevoir un terrain d'entente.

Le même scénario en apparence sans issue vaut pour la Loi sur les mines. Le projet de loi 43 était pourtant similaire «*à 80%*» au précédent projet libéral, a souligné Martine Ouellet.

À l'instar du dossier du gaz de schiste, Mme Chaloux s'explique mal l'incapacité politique à faire bouger les choses. Entre-temps, on ne cesse de répéter que le régime n'a pas connu de réforme digne de ce nom depuis des décennies. Et à plusieurs reprises, le Vérificateur général a mis en lumière les lacunes majeures dans la gestion de cette industrie.

Allié historique du milieu des affaires, le PLQ a toutefois refusé catégoriquement d'inclure certaines mesures jugées nuisibles pour les minières. En fait, depuis l'élection des péquistes, les libéraux n'ont pas manqué de dénoncer des décisions à caractère environnemental qui nuiraient selon eux à l'économie. Ils ont critiqué la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2, mais aussi la décision de Québec de retirer le prêt de 60 millions accordé par le gouvernement Charest pour la relance de la mine d'amiant Mine Jeffrey.

Comme il s'agissait de décisions de l'exécutif, l'opposition avait peu de prise, au-delà des sorties publiques. Mais avec les dossiers des mines et du gaz, elle a tout le loisir de barrer la route aux projets péquistes. Et tout indique que les choses évolueront peu d'ici les prochaines élections, dans quelques mois. «*Ça nous montre les limites d'un gouvernement minoritaire*», a dit la ministre Ouellet la semaine dernière. «*Le moratoire sur le gaz de schiste passera par un gouvernement péquiste... majoritaire*», a écrit son collègue de l'Environnement jeudi.

Le Devoir

Le problème à la solution



MICHEL DAVID

Tant qu'à faire campagne sur la laïcité, Pauline Marois aurait sans doute préféré être en mesure de le faire dès maintenant, plutôt que de devoir passer par le long et imprévisible processus d'examen en commission parlementaire.

Le PQ n'a aucun intérêt à faire en sorte qu'un compromis avec la CAQ permette l'adoption du projet de loi 60 avant les prochaines élections et laisse les questions économiques prendre toute la place. À partir du moment où le gouvernement invite tous ceux qui le souhaitent à exposer leur point de vue, il ne peut pas faire la sourde oreille à ce qui sera dit.

Pour convaincre la population de lui donner une majorité à la prochaine élection, il ne suffit pas de démontrer que l'opposition l'empêche d'agir. Le gouvernement doit aussi donner l'impression qu'il est lui-même à la recherche d'une solution consensuelle. Tout en s'assurant par ailleurs que le problème demeure.

Bernard Drainville a laissé entendre qu'il pourrait assouplir son projet de loi au moment de son examen article par article, mais il ne voudra certainement pas répéter le scénario du projet de loi 14 sur la langue, qui était un projet phare du gouvernement mais que la ministre responsable, Diane De Courcy, a accepté de diluer presque jusqu'à l'insignifiance.

Il n'était pas nécessaire de faire du vote sur la présentation du projet de loi 60 une question de confiance pour rallier la CAQ. François Legault voudrait bien en finir au plus vite pour échapper à une polarisation qui marginalise son parti, mais il ne pouvait pas se permettre d'être tenu pour responsable d'une fin aussi abrupte du débat. Puisqu'il convoite le vote de la CAQ, le gouvernement n'a cependant aucune raison de l'associer à un heureux dénouement.

◆ ◆ ◆

De toute manière, même s'il y avait entente avec la CAQ sur l'étendue de l'interdiction du port des signes religieux, l'obstruction systématique des libéraux, qui pourraient multiplier les propositions d'amendement à l'infini, rendrait son adoption presque impossible.

L'intransigeance de Philippe Couillard pourrait jouer un vilain tour à son parti

L'intransigeance de Philippe Couillard, qui trouve excessives même les recommandations pourtant très modérées du rapport Bouchard-Taylor, pourrait toutefois jouer un vilain tour à son parti. Même dans Roberval, où le chef libéral tentera de se faire élire après un séjour temporaire dans Outremont, 55% de ses futurs commettants, y compris 45% des électeurs libéraux, appuyaient le projet de Charte des valeurs québécoises, selon un récent sondage effectué par la firme Repère Communication Recherche.

Au Québec, rares sont ceux qui s'opposeraient à une interdiction des signes religieux limitée aux juges, aux procureurs de la Couronne, aux policiers et aux gardiens de prison. M. Couillard se défend bien d'être un apôtre du multiculturalisme, mais il se retrouve néanmoins dans le même camp que les éternels détracteurs du Québec au Canada anglais, qui ont trouvé une nouvelle occasion de dénoncer son intolérance quasi génétique. Même si la Constitution n'est plus le sujet du jour, faire équipe avec Stéphane Dion demeure toujours hasardeux.

◆ ◆ ◆

Les audiences publiques ne pourront pas commencer avant le début de 2014 et s'étireront pendant des semaines, sinon des mois. De toute évidence, le gouvernement y voit le prélude au déclenchement des élections, mais l'exercice n'est pas sans risque.

Il suffit parfois de peu pour provoquer un dérapage. L'incident du «*pastagate*», dû au manque de jugement d'un fonctionnaire trop zélé, a permis aux opposants au projet de loi 14 de le présenter comme une autre manifestation de l'obsession linguistique du PQ. On peut s'attendre à ce que les audiences publiques sur le projet de loi 60, qui seront très médiatisées, provoquent une hausse de tension, avec la possibilité d'une multiplication d'incidents malheureux que cela implique.

Le projet contient des dispositions qui peuvent être facilement montées en épingle et prendre valeur de symbole. Interdire le port du voile aux éducatrices en garderie est déjà discutable, mais vouloir scruter les menus proposés aux enfants pour voir s'ils s'inspirent d'un quelconque précepte religieux devient franchement ridicule, et le ridicule peut tuer en politique. Durant la campagne électorale de 1985, Robert Bourassa avait fait un tabac en accusant quotidiennement le PQ de vouloir «*taxer la nourriture des petits oiseaux*».

Nulle part dans le projet il n'est précisé ce qui arriverait à un employé de l'État qui, à l'expiration de la période d'adaptation ou de transition, persisterait à porter des signes religieux jugés ostentatoires malgré le «*dialogue*» explicatif qui est prévu. Depuis deux jours, les porte-parole gouvernementaux rivalisent de circonlocutions pour éviter de prononcer le mot «*congédiement*». C'est pourtant bien ce dont il s'agit. Ce sera le choix de l'employé, dit-on, mais le gouvernement doit aussi assumer les conséquences de ses actes.

Le Devoir

mdavid@ledevoir.com

CHILI

SUITE DE LA PAGE B 1

de retour là où il était jadis. Fort bien, mais l'alliance informelle» qui s'est créée en 1988 pour bouter dehors Pinochet sera mise à mal pour peu que les politiques économiques ultralibérales soient remises en question.

Car le Chili peine à se sortir totalement des années noires de triste mémoire. La Concertación a en quelque sorte dû «*pactiser*» avec les forces économiques du pays pour prendre le pouvoir en 1990, évitant dans un premier temps de les mécontenter, le spectre d'un autre coup d'État planant sur le pays. Les politiques néolibérales de la dictature ont été maintenues en place jusqu'à aujourd'hui, assurant une certaine «*stabilité politique*» au pays. En gros, le pouvoir «*a géré le modèle économique et social de la dictature*», commente M. Grez. Et ce modèle a fonctionné au point où l'oligarchie chilienne ne craint pas Mme Bachelet. Ainsi, la famille Luksic, la plus importante fortune du pays, vote Bachelet. Le président de l'Association des banques et des institutions financières du Chili, Jorge Awad, a dit au début du mois qu'il avait voté pour elle en 2006 et qu'il voterait de nouveau pour elle cette année.

Maintenant que le deuil des années Pinochet est terminé, comme on a pu le constater récemment lors de la commémoration du 40e anniversaire du coup d'État (ou de la mort de Salvador Allende, c'est selon), l'ombre du dictateur plane toujours sur le pays. Ainsi, par exemple, sur le plan institutionnel, un des principaux freins à l'émancipation sociale du Chili, la Constitution de Pinochet, est encore en vigueur. Elle a été réfor-

mée à plusieurs reprises depuis, mais le cœur du document demeure.

Ils sont de plus en plus nombreux à réclamer la mise en place d'une Assemblée constituante pour concevoir une nouvelle Constitution. Ce à quoi M^{me} Bachelet répond qu'elle préfère emprunter les voies institutionnelles. Mais les auteurs de la Constitution adoptée sous la dictature ont été prévoyants: nulle part n'y est-il fait mention de Constituante, et pour modifier le document, une majorité des deux tiers est nécessaire dans chacune des deux Chambres, une mission quasi impossible dans un système uninominal.

Des changements

Et des changements s'imposent pour faire progresser le pays sur le plan social. Deux exemples: l'actuelle loi de sécurité nationale permet des procès avec des témoins portant une cagoule; elle permet aussi à la justice de s'appuyer sur des témoignages secrets. Le président Piñera s'en est servi tout récemment dans des procès contre des militants mapuches. Par ailleurs, le Code du travail permet encore à un employeur de procéder à des embauches de personnel lorsqu'il y a grève dans une de ses entreprises.

On peut donc présumer que le prochain gouvernement sera dans l'obligation de poursuivre les politiques réformistes des dernières années. M^{me} Bachelet a d'ailleurs déjà annoncé ses couleurs. Elle s'est engagée à apporter des changements majeurs à l'éducation supérieure mettant fin aux établissements privés qui recherchent le profit et à assurer la gratuité, cela en six ans. Pour financer ces transformations, elle entend hausser le niveau de taxation de 20% à 25% en quatre ans et doubler à 0,8% la taxe sur les emprunts. Elle entend également mettre fin à la possibilité pour les entreprises de reporter indéfini-

ment le paiement de l'impôt sur les profits réinvestis, une mesure adoptée en 1984 sous Pinochet. Cette simple annonce a soulevé un tollé dans les milieux d'affaires.

La future présidente veut aussi «*libéraliser socialement*» le pays. Elle entend légaliser le mariage gai et proposer une loi sur l'avortement. Au Chili, comme dans quelques autres pays d'Amérique latine, l'avortement est illégal en toutes circonstances. Elle a également invoqué du bout des lèvres son souhait de réviser le système électoral, sans donner de précisions toutefois.

Mais le Chili a changé, et rapidement. M. Grez est catégorique: «*Le mouvement social qui a réapparu ne va pas disparaître.*» Après 20 ans de Concertación et 4 ans de gouvernement de droite sous Piñera, «*les citoyens ont recommencé à prendre conscience de leur pouvoir*».

Le Chili, malgré les données officielles sur la bonne santé économique, est un endroit où la distribution de la richesse est la plus inégalitaire parmi les pays de l'OCDE. Des transformations majeures devront être envisagées pour mettre fin à cette situation, des changements impossibles sans toucher aux structures économiques et politiques. Petit pays, un peu à l'écart, l'économie chilienne est en effet entre les mains d'oligopoles qui ont bien profité de l'idéologie «*pinochetiste*».

Aujourd'hui, ce sont les enfants de ceux qui ont voté lors du plébiscite qui a mis fin au règne d'Augusto Pinochet qui font connaître leurs espoirs. Ils n'ont pas les mêmes craintes et les mêmes peurs que leurs parents jadis et le mouvement social qui a repris vie laisse voir «*une grande révolution dans les attentes*» de la population, faisait récemment remarquer Carlos Peña, recteur de l'Université Diego Portales.

ÉDITORIAL

LANGUES OFFICIELLES AU CANADA

Chronique d'une « érosion »

Plusieurs indicateurs du bilinguisme officiel au Canada sont au rouge, le commissaire aux langues officielles le démontre méthodiquement dans son dernier rapport, usant du mot « érosion ». Étonnamment, Graham Fraser s'en prend de manière sentie en introduction à ceux qui pourraient croire à un « recul du français » dans la fédération canadienne. Comment dit-on « cherchez l'erreur » en anglais ?

Nous sommes le 17 octobre 1968. Récemment élu premier ministre du Canada pour une première fois, Pierre Elliott Trudeau se fend d'une déclaration officielle, en Chambre, pour annoncer la future Loi sur les langues officielles. Celle-ci, promet-il, prolongera la politique sur le bilinguisme adoptée deux ans plus tôt. L'objectif de celle-ci? « Dans une période de temps raisonnable, un état de choses se sera établi au sein de la fonction publique en vertu duquel », d'une part, il deviendra de « pratique courante que les communications orales ou écrites à l'intérieur de la fonction publique se fassent dans l'une ou l'autre langue officielle au choix de l'auteur », et d'autre part, que les « communications avec le public se [fassent] normalement dans l'une ou l'autre langue officielle eu égard au client ».

Or, de rapport en rapport, malgré des millions dépensés depuis presque 50 ans, ces nobles utopies sont loin d'être réalisées, si l'on se fie du moins au commissaire.



ANTOINE ROBITAILLE

Que déplore-t-il entre autres? Que beaucoup d'employés fédéraux « francophones n'ont toujours pas la liberté de rédiger des documents en français ». De même, au terme d'une enquête dans les huit aéroports internationaux que compte la fédération, il conclut... que seuls ceux qui sont situés en sol québécois obtiennent des notes de passage (de 85% ou plus). Les six autres? Échec. Dans la capitale fédérale, à Ottawa, la note de l'aéroport et de ses locataires

commerciaux est de 47%. Et encore, comme le mettait en relief notre collègue Hélène Buzzetti vendredi, « le score est gonflé par l'affichage bilingue impeccable ». L'offre bilingue en personne n'est, elle, que de 5%. Encore une fois, seul le Québec réalise l'utopie « bilinguiste ». Ailleurs? C'est l'indifférence.

◆ ◆ ◆

Un des vices fondamentaux de la Loi sur les langues officielles est l'esprit de symétrie que Pierre Elliot Trudeau lui a insufflé. « Nous voulons vivre dans un pays où les Canadiens français peuvent choisir de vivre parmi les Canadiens anglais, et où les Canadiens anglais peuvent choisir de vivre parmi les Canadiens français sans renoncer à leur héritage culturel », déclarait-il en 1968.

Cet idéalisme philosophique (par opposition à l'empirisme) a empêché le français de faire certains progrès réels au Canada depuis 50 ans. En clair, ce n'est pas le bilinguisme qu'il aurait fallu promouvoir, mais le français, langue minoritaire sur ce continent.

Or, chaque fois qu'un gouvernement québécois a voulu adopter une loi linguistique pour favoriser le français, l'esprit symétrique de Trudeau père s'y opposait: « Le Canada français peut survivre non en se repliant sur lui-même, mais en réclamant au-dehors sa part entière de chaque aspect de la vie canadienne. »

Mais qu'observons-nous actuellement? Comme le constate M. Fraser, il y a, selon ce qu'ont révélé les données du recensement de 2011, une « baisse préoccupante du bilinguisme à l'extérieur du Québec ». Et ce, malgré un ambitieux programme de 10 ans lancé par le ministre libéral Stéphane Dion en 2003 et qui promettait une explosion des taux hors Québec. Imaginez: aucune province de l'Ouest n'a encore fait du français une matière obligatoire à l'école.

Ces faits et données s'ajoutent à une série de revers récents pour le français au sommet même de l'appareil fédéral. Le gouvernement Harper a nommé un vérificateur général unilingue et refuse d'imposer le bilinguisme aux juges de la Cour suprême. Du reste, Nicole Turmel, du NPD, dénonçait lundi le refus de plus en plus fréquent des ministres du gouvernement Harper de répondre en français aux questions en Chambre, même lorsqu'ils maîtrisent la langue de Molière. (L'argumentaire du secrétaire parlementaire du premier ministre, Paul Calandra, avait quelque chose d'insultant: il préfère ne pas répondre en français lorsqu'il aborde des sujets « importants ».)

Pourquoi ne pas admettre le recul... afin peut-être — si on le souhaite — de mieux s'y attaquer?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeurs adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

La réalité des librairies

Lettre à madame Françoise David, députée de Gouin, porte-parole de Québec solidaire

Madame David, Vous avez accordé vendredi au cours d'un point de presse votre appui à 250 employés de Renaud-Bray, engagés dans une grève générale illimitée qui touche 11 de nos 30 points de vente, et avez lancé un appel général à délaisser nos librairies. Le présent conflit de travail a un impact sur l'ensemble de notre réseau et compromet à l'heure actuelle la rentabilité de l'entreprise et le maintien des 1000 emplois qui en dépendent, en plus de risquer des conséquences dramatiques sur l'ensemble de la chaîne du livre, pénalisant directement auteurs, éditeurs, distributeurs et libraires indépendants. Votre appel à un boycottage est totalement irresponsable.

Vous siégez à la Commission de la culture et de l'éducation, et devriez donc être au fait de la réalité que vivent les librairies québécoises: les ventes de livres au Québec ont baissé de 9% entre 2008 et 2012. Les librairies au Québec vivent une situation difficile et précaire, et en plus, plusieurs facteurs extérieurs contribuent à réduire la rentabilité des librairies: le ralentissement de l'économie, l'essor du numérique, les changements dans les habitudes des consommateurs, et évidemment, les ventes en ligne.

Lors de la tenue d'une commission spéciale sur la réglementation du prix du livre, en août dernier, vous étiez présente quand la directrice générale de l'Associa-

tion des libraires au Québec, M^{me} Katherine Fafard, est venue confirmer que le salaire moyen d'un libraire non propriétaire au Québec s'élève à 12\$/heure. Le salaire horaire moyen des employés en grève est de 13,48\$/heure. Ces conditions sont assorties d'avantages sociaux non négligeables: jusqu'à cinq semaines de vacances payées, huit jours de congé personnels, un régime d'assurance collective et la contribution de l'employeur aux REER des employés.

Votre intervention hostile à l'entreprise ne fait qu'accroître les tensions et la confusion. En matière de relations de travail, la réalité de Renaud-Bray est complexe et le renouvellement des conventions collectives de ses employés s'effectue en différents temps et avec plusieurs unités, elles-mêmes représentées par des centrales syndicales différentes et rivales.

La direction de Renaud-Bray est convaincue qu'il est dans l'intérêt de tous de trouver un terrain d'entente à la satisfaction des deux parties plutôt que de miser sur la confrontation.

Blaise Renaud
Président, Renaud-Bray
Montréal, le 9 novembre 2013

Conformiste, la lecture ?

Il n'y a pas grand-chose en quoi je crois aussi fermement que les fonctions émanatrices de la lecture. Surtout chez les enfants. C'est sans aucun doute que ma passion pour la lecture a fait de moi la personne que je suis.

C'est pourquoi la plus récente campagne publicitaire de la Fondation pour l'alphabétisation (« Qui a lu, lira »), dévoilée jeudi dans le métro de Montréal, me laisse pantoise. Y sont en évidence deux enfants, qu'on suppose être un garçon et une fille, livre à la main. Ce qui choque, c'est que le garçon est tout habillé de bleu et lit un livre bleu et que la fille est tout habillée de rose et lit un livre rose.

Alors que l'on tente de faire entendre le message que la lecture permet aux enfants de voyager dans leur imaginaire, pourquoi leur imposer une vision aussi réductrice du genre et de leur identité? Si la lecture permet de s'ouvrir au monde, je trouve que la campagne publicitaire de la Fondation pour l'alphabétisation envoie le message contraire, soit que la lecture ne sert qu'à consolider des standards imposés par une société trop souvent complaisante.

Je crois que la mission de la Fondation pour l'alphabétisation est belle et grande. Les campagnes passées démontrent beaucoup de créativité et de bonne volonté. Toutefois, en illustrant une banale binarité des genres comme seule identité possible, elle ferme la porte à la nécessaire exploration qui guide les choix des enfants devant une pile de livres, dans un contexte où les frontières entre les genres sont toujours plus échantées et inébranlables.

Sophie-Geneviève Labelle
Auteure pour la jeunesse et candidate de Rosemont pour Option nationale
Le 8 novembre 2013

REVUE DE PRESSE

Stupeurs éthyliques... et publiques

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

« Nous vivons dans une ville misérable, dérisoire et ennuyeuse », écrivait en octobre 2012 la chroniqueuse Catherine Porter, du *Toronto Star*. Elle rentrait alors de Paris et déprimait en comparant les deux villes. Un an plus tard, on ne sait trop si elle trouve toujours Toronto misérable et dérisoire. Mais ennuyeuse? Sûrement pas.

Le feuilletton Rob Ford a en effet atteint des proportions stupéfiantes cette semaine. Au-delà du Canada, la presse internationale a largement fait part des rebondissements d'une affaire dont les humoristes américains se délectent depuis quelques jours. Il est question ici de stupeurs éthyliques... mais aussi d'une certaine stupeur publique et médiatique devant les événements.

Le fond du problème n'a toutefois rien de risible, rappelle *The Economist*. Le magazine souligne que le refus du maire de démissionner (au moment d'écrire ces lignes, à tout le moins) « laisse Toronto avec un problème ». Personne ne semble avoir le pouvoir de le relever de ses fonctions — ni le conseil municipal ni les gouvernements ontarien ou canadien.

Or les aveux du maire erratique ont créé une situation qui bloque l'Hôtel de Ville, a ajouté le *Globe and Mail* en éditorial jeudi (avant le dévoilement d'une nouvelle vidéo montrant Ford en plein accès de rage). Le quotidien résume la situation: « Toronto a un maire qui a fumé du crack, qui a menti à ce propos, qui dit qu'il ne se souvient pas d'en avoir fumé parce qu'il était dans une stupeur éthylique, qui a déliré en public à de nom-

breuses reprises, qui a échangé des centaines d'appels avec un présumé trafiquant de drogue et extorqueur, qui a été vu en train d'accepter des paquets mystérieux de ce même trafiquant et qui est lié avec plusieurs personnes suspectes aux yeux de la loi. »

Mais ce personnage ne veut pas partir de lui-même. Dans les circonstances, le *Globe* souhaite que le conseil municipal envoie un signal sans équivoque pour inviter le maire à partir. Les problèmes de dépendance et de comportement de Rob Ford ne se régleront pas en un mois, estime le quotidien. Une intervention claire s'impose pour le sortir de l'Hôtel de Ville.

Dans le *Toronto Sun* — « ça n'a demandé déjà la semaine dernière la démission de Ford —, on réitère que le maire doit partir, et au plus vite. « Il ne mérite plus la confiance du public », dit l'équipe éditoriale. Le *Sun* décode dans l'attitude du maire tous les symptômes d'une dépendance grave: un homme qui a des stupeurs éthyliques (« drunken stupor ») et des pertes de mémoire, qui dit qu'il va boire moins (plutôt que d'arrêter), qui promet que « ça n'arrivera plus jamais »... Promesses d'ivrogne, estime le *Sun*.

Rob Ford dit qu'il veut continuer à faire économiser de l'argent aux contribuables. En restant en poste, il nuit à cet objectif, puisqu'il paralyse de facto les activités de la Ville, écrit le quotidien.

Dans le *Toronto Star*, en éditorial, on soutient qu'aucun premier ministre, provincial ou fédéral, ne pourrait même envisager de rester en poste s'il était dans la situation où se trouve Rob Ford. Alcool, drogue, monde interlope, colères incontrôlables... L'impossibilité de démettre Rob Ford de ses fonctions est imputable à la faiblesse des

lois ontariennes. Mais il faut aussi blâmer les élus du conseil à Toronto, pense le *Star*.

Ceux-ci manquent de colonne vertébrale dans ce dossier. Ils pourraient au moins adopter une motion formelle demandant au maire de quitter son poste, croit-on. Se retirer temporairement n'est pas suffisant: ses fautes sont trop graves. Un mois de désintoxication ne changerait rien à ses problèmes, affirme le journal. « La première étape [de la réhabilitation] est de reconnaître qu'il y a un problème. Rob Ford ne l'a pas fait. »

Autres coupables dans ce dossier: les Torontois, dit le chroniqueur Christopher Hume (*Toronto Star*). Ils ont accepté pendant des mois les excuses alambiquées du maire. Et ils réagissent mollement aujourd'hui. Or « la tragédie personnelle de Rob Ford n'est rien à côté de celle qu'il inflige à Toronto, dont il a réduit en loque la réputation. Ça confirme tous les doutes que les Torontois ont sur la question de savoir s'ils vivent dans une grande ville. La réponse est non. Pas encore. »

Et Don Cherry?

Dans une chronique publiée sur le site iPolitics, Lawrence Martin se demande ce que pense Don Cherry de la saga Ford. Don Cherry? Bien sûr: il faut se rappeler que le commentateur de hockey — grand défenseur des conservateurs et du patriotisme militaire — avait été l'invité spécial de Rob Ford à sa cérémonie d'assermentation, en 2010.

Cherry s'était présenté vêtu d'un spectaculaire veston rose éclatant, avec fleurs imprimées. Il avait alors pourfendu les « left-wing pinkos » [les gauchistes] de Toronto qui circulent à vélo

et boivent des cafés latte plutôt que des double-double d'un litre. Il avait aussi prophétisé que Rob Ford serait le « plus grand maire que Toronto ait connu. Mettez ça dans votre pipe ».

Martin souhaite que l'épisode Ford aiguise l'appétit des électeurs pour des dirigeants qui miseraient sur l'intelligence et l'érudition plutôt que sur un populisme tous azimuts. « Les progressistes ont trop longtemps laissé la droite caractériser les gens éduqués et érudits comme des élitistes snobs et arrogants. Mais au fond, les vrais élitistes, ce sont des gens comme Stephen Harper, qui dit devant ses partisans qu'il se contrefout de ceux qui ne pensent pas comme lui », dit-il en rappelant un extrait du discours du premier ministre devant ses partisans, la semaine dernière.

Puisqu'on parle de Stephen Harper, soulignons que son livre sur les débuts du hockey professionnel a été reçu froidement, notamment par Chris Selley (*National Post*). « Il y a la preuve d'une passion forte ici, certainement: car seul un profond amour pour le sujet peut soutenir la force créatrice nécessaire pour pondre un livre si magistralement ennuyeux. »

Et en ce qui concerne le Sénat, autre thème qui a dominé les chroniques de la dernière semaine, cette revue de presse pourra y revenir: tous les commentateurs s'entendent pour dire que l'expulsion des trois sénateurs ne réglera pas le problème. À suivre, donc.

Le Devoir

Les liens vers les textes originaux sont sur [LeDevoir.com](#).

IDÉES



STÉPHANE DE SAKUTIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Cinq pays, dont l'Afrique du Sud, comptent pour la moitié du PIB de l'Afrique. Ci-dessus: Johannesburg, la métropole de ce pays.

L'afro-optimisme ambiant doit être tempéré

Plusieurs signes sont encourageants, mais le poids de l'économie du continent demeure presque inchangé, tout comme sa structure

KHALID ADNANE

Économiste à l'école de politique appliquée, Université de Sherbrooke

Depuis quelques années, on assiste à une situation plutôt particulière: des travailleurs portugais qui immigreront en Angola (pays d'Afrique et ancienne colonie portugaise) pour y trouver du travail et espérer avoir, enfin, un peu plus de prospérité que ce qu'ils trouvent ces temps-ci chez eux, en Europe. Ce fait, parmi tant d'autres, traduit bien cette euphorie qui s'est emparée de l'Afrique et qui laisse croire que le continent est enfin en train de réussir son décollage économique. Mais le pari est loin d'être gagné!

Il est vrai que, depuis quelques années, l'heure est à l'afro-optimisme. Plusieurs journaux et magazines ont publié des articles sur les avancées en Afrique et sur les potentialités que représente le continent africain sur le plan économique. *The Economist* et le *Time Magazine* lui ont même consacré, chacun à son tour, une édition spéciale intitulée «*Africa Rising*». Et, il y a à peine un mois, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avait organisé à Paris un forum international sur l'élan économique du continent africain.

Cet optimisme se comprend. Si on exclut l'épisode négatif relatif à la crise financière de 2008, l'économie africaine se porte très bien. Depuis 2000, son PIB affiche, en moyenne, un taux annuel de croissance d'environ 5%, si bien qu'il a plus que doublé pour se situer aujourd'hui à près de 3500 milliards de dollars. Pendant cette période, le revenu *per capita* a lui aussi enregistré une hausse substantielle, passant de 2000\$ à environ 3200\$ (OCDE: 2013). Par ailleurs, ses ressources minières et énergétiques (pétrole et gaz) sont devenues un moteur de développement majeur dans cette croissance et font l'objet de toutes les convoitises, aussi bien de la part des puissances industrielles occidentales que de la part des puissances émergentes.

De plus, sur le plan de la demande intérieure, on assiste à l'émergence d'une nouvelle « classe

moyenne », de plus en plus urbaine, avide de consommation de biens et de services de toutes sortes. Par exemple, dans le domaine des communications, les ventes de téléphones mobiles fracassent des records et témoignent de cette effervescence qui traverse le continent.

Revers de la médaille

Mais, derrière ce beau tableau et ces progrès, quelques ombres demeurent. En effet, malgré cette croissance observée, le poids économique du continent africain demeure presque inchangé depuis une dizaine d'années: l'Afrique représente à peine 4% de l'économie mondiale et 3% des exportations mondiales (FMI: 2013). De plus, rappelons que l'élan économique des dernières années est largement dopé par les exportations des matières premières et des produits énergétiques, notamment à destination des pays asiatiques, la Chine et l'Inde en premier. À titre d'exemple, des analyses faites par le FMI en 2010 établissaient qu'un point de croissance chinoise créait environ 0,4 point de croissance en Afrique: c'est considérable. Cela veut dire que la transformation structurelle des économies africaines n'a toujours pas eu lieu, comme ce fut le cas, par exemple, en Asie. Autrement dit, l'Afrique n'a pas atténué sa dépendance vis-à-vis de ses ressources extractives et encore moins envers l'extérieur.

Sur le chapitre des apports financiers privés, notamment les investissements directs à l'étranger (IDE), le bilan est, encore une fois, mitigé. Les IDE ont certes connu une certaine hausse depuis quelques années, passant de 43 milliards de dollars en 2010 à 56,6 milliards de dollars en 2013. Cependant, pendant cette même période, les apports publics en matière d'aide au développement et de transferts d'immigrants ont augmenté plus vite. Ces derniers, à eux seuls, représentent plus du quart de tous les apports financiers privés, soit 10 milliards de dollars de plus que l'ensemble des IDE.

Prospérité: vraiment?

Enfin, cette prospérité nouvelle ne s'est pas généralisée partout en Afrique, et même pas à l'intérieur des pays qui connaissent un véritable envol économique. D'une part, les trajectoires sont très différenciées d'un groupe de pays à un autre: les

pays ayant des dotations minières ou énergétiques prisées s'en sortent très bien et les autres, encore confinés dans la spécialisation primaire, notamment celle des produits agricoles, se trouvent carrément à l'écart de cette belle aventure. Il n'est donc pas étonnant que seuls cinq pays (l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Égypte et le Nigéria) représentent plus de la moitié de l'ensemble du PIB du continent qui en compte une cinquantaine.

D'autre part, à l'intérieur même des pays qui traversent cette belle période de prospérité, celle-ci n'arrive pas à se matérialiser dans l'ensemble du tissu social. À preuve, lorsqu'on jette un coup d'œil au coefficient de Gini (indice statistique qui mesure les inégalités dans une société) en Afrique, celui-ci se situe à des niveaux pour le moins alarmants, et ce, particulièrement dans les pays les plus prospères d'Afrique: 63 en Afrique du Sud, 58 en Angola et 49 au Nigéria. On est loin du 40 qu'affichent les États-Unis, pays souvent étiqueté comme inégalitaire, et encore plus du 25 qu'affiche la Suède, pays modèle en matière de redistribution de la richesse. Enfin, l'Afrique fait encore face à des défis énormes sur les plans de l'éducation, de la santé, de la gouvernance et de l'environnement. Dans une enquête récente, menée par l'Afrobarometer Research Project auprès de 51 605 répondants provenant de 34 pays, 20% affirmaient manquer souvent de nourriture, d'eau potable et de soins médicaux, plus de 50% attestaient vivre ces situations de pénuries au moins à quelques occasions chaque année et plus des trois quarts estimaient que leur gouvernement est inapte à améliorer la situation de leur pays.

Scepticisme légitime

En ce sens, entre cet afro-optimisme à la mode, qui désigne ce siècle comme étant celui de l'Afrique, et l'afro-pessimisme qui a régné pendant trop longtemps, il y a un moyen de trouver un juste équilibre et une dose de réalisme. Et ça, les Africains sont les premiers à le savoir. Ils sont conscients que leur continent change et avance, mais ils se gardent de trop pavoiser. Car, au début de combien de décennies on leur a fait miroiter qu'une ère de prospérité allait commencer, avant de leur annoncer quelques années plus tard que c'était, encore une fois, une décennie perdue...

Le service après-vente



DAVID DESJARDINS

Ce sera une chronique en petits morceaux, objet composite où se retrouvent des sautes d'humeur, du courrier de lecteurs, des coups d'œil dans le rétroviseur. Mais pas d'autres rimes que celles de la phrase précédente, c'est promis.

Musique jetable

Il faut avoir moins de 30 ans pour ne pas mesurer à quel point le gala de l'ADISQ s'est pris en main. L'étréclante victoire de Louis-Jean Cormier et les multiples nominations de l'extraterrestre Keith Kouna suffisent à prouver que ce qui fut autrefois la célébration d'une industrie moribonde est en bonne voie de devenir le triomphe d'un art vivant.

Sinon? Je me suis un peu engueulé avec des gens qui réprouvaient que j'aie candidement avoué sur les réseaux sociaux n'avoir jamais entendu la chanson de Marc Dupré avant qu'elle ne remporte le prix du public. En fait, on me reprochait de m'en vanter. Ce qui n'était pas le cas, jusqu'à ce que je me rende compte du triomphe que constitue chaque petite victoire contre la machine à nous enfoncer des produits dans la gorge. Des tounes, des pizzas, des chars. Peu importe.

Comme cette chanson. Pop nanane, pas bien pire qu'une autre, cependant enrobée d'arrangements qui servent de lubrifiant pour que ça passe encore mieux. Ces voix réverbérées, ces murs de guitares rock consensuelles et l'ensemble parfaitement compressé rendent cette proposition pareille à mille autres, toutes prêtes pour les radios débiles qui les jouent en boucle.

Des chansons tellement semblables que, deux minutes après avoir entendu celle-là, le soir du gala, elle s'était fondue dans le magma de la pop à usage unique et j'en avais oublié jusqu'aux contours. Son titre aussi. Dans quelques mois, tout le monde aura fait pareil.

Montréal, bis

Un lecteur déplore que, dans ma chronique sur Montréal, j'aie également écorché tous les prétendants à la mairie de la métropole, auxquels je reprochais qu'ils entretenaient plus d'ambitions pour eux-mêmes que pour leur ville. Comme si c'était ma faute. Comme si c'était moi qui étais aussi brutalement buté que Bergeron. Comme si j'étais aussi vain que Coderre et vide que Joly. Comme si c'était ma faute si Côté est un fantôme.

Mardi, la météo conspirait pour faire oublier les quatre années d'ennui à venir. Septembre rendait visite à novembre. Je suis parti courir depuis mon hôtel, angle Sherbrooke et du Parc, me suis glissé derrière le stade Molson, et j'ai emprunté le sentier Olmstead jusque tout en haut. Je maintiens un rythme tolérable, songeant au portrait que j'avais fait de la métropole quelques semaines plus tôt. Les maisons de millionnaires défilaient sous mes yeux, encadrées par les dernières feuilles de l'automne. Puis les sirènes de la police, des pompiers et des ambulances se sont mises à hurler en même temps pour rappeler que cette beauté n'est qu'une enclave au milieu du monde qui souffre.

Naïf, moi?

Le blogue de la Clique du plateau posait quelques questions intéressantes à propos de la campagne électorale de Québec. À commencer par l'inconfortable biais de certains journalistes de Québecor et d'animateurs de radio bien trop contents de danser sur le cadavre politique de David Lemelin, l'opposant de Régis Labeaume dont *Le Journal de Québec* venait d'exhumer le passé judiciaire. Je lisais en me disant que la Clique délire un peu, dans la mesure où elle imagine des complots là où il y a surtout une communion d'esprits et d'affaires (la droite, la morale, l'amphithéâtre). À moins que ce soit moi qui sois naïf, et que ce soit la même chose?

La vérité

Vous écrivez une chronique en vous disant qu'elle va passer dans le beurre. Et puis c'est le contraire qui se produit. Les courriers vous tombent dessus à la tonne, des blogueurs parlent de vous. Comme avec la plus récente, sur le recul de la science devant le contre-savoir que propage le Web. Mais aussi les médias traditionnels, m'a-t-on fait remarquer. Je veux bien.

Comme si c'était pas suffisant, la science elle-même nous niaise. Dans les biotechnologies, la vaste majorité des études considérées comme étant capitales se révèlent finalement erronées. Ce sont des géants comme Bayer et Amgen qui le déplorent, dans les pages de *The Economist* («*How science goes wrong*»), qui expose comment le carriérisme et autres plaies du genre minent le savoir, mais surtout la crédibilité des scientifiques qui sont prêts à maintes entorses éthiques pour être publiés. On ne peut plus faire confiance à personne, vraiment. Sauf aux paranoïaques.

Il n'a fallu que quelques heures entre la publication de ma chronique et le premier courrier d'un lecteur me racontant que c'est par le Web qu'il avait pu s'informer de la «vérité» concernant les attentats contre les tours du World Trade Center.

Au cas où vous vous le demandez: non, ce n'était pas Richard Bergeron.

Les « explications » insatisfaisantes d'Enbridge

NICOLAS SOUMIS

Ph. D., sciences de l'environnement

Dans *Le Devoir* du 7 novembre 2013, Al Monaco, président et chef de la direction d'Enbridge, explique sa vision des choses, à savoir qu'énergie et environnement sont les deux côtés d'une même médaille. Cette réconciliation faite, il tente de rassurer la population en détaillant les moyens technologiques récemment adoptés par l'entreprise pour surveiller l'état de ses pipelines et contrer les risques de déversement. Alors que M. Monaco reconnaît qu'il ne suffit plus de brandir quelques promesses d'emplois et de retombées économiques pour que l'industrie pétrolière puisse s'assurer l'appui d'une population davantage en quête de garanties de sûreté, sa tentative de nous rassurer fait malheureusement chou blanc.

Rappelons qu'entre 2000 et 2010, Enbridge a déversé dans l'environnement près de 21 millions de litres d'hydrocarbures (131 835 barils) au cours d'un total de 690 incidents (de 34 à 89

par année). Pour nous rassurer — et peut-être pour nous aider à oublier ce lourd passé —, M. Monaco explique que, dans les trois dernières années, son entreprise a eu recours à des technologies de pointe pour renforcer la sûreté de ses pipelines. Elle a notamment recours à l'imagerie médicale pour inspecter ses canalisations. Afin de déterminer les tracés les plus sécuritaires de ses pipelines, elle se sert également d'une technologie similaire à celle utilisée par la NASA pour cartographier la surface de Mars.

Nous sommes d'abord tentés de nous demander pourquoi Enbridge a attendu aussi longtemps avant de se dire qu'il était peut-être temps de mieux protéger l'environnement. Ensuite, il est pertinent de nous demander si les nouvelles technologies vantées par M. Monaco constituent bel et bien une garantie de sûreté accrue. La réponse à cette dernière question est plutôt décevante si nous considérons le bilan d'incidents d'Enbridge pour 2011, seule année où ces technologies de pointe ont été employées et pour laquelle il est possible d'obtenir des données. Si, au cours de 2011, le volume

d'hydrocarbures déversés (363 127 litres) est environ cinq fois moindre que le volume moyen déversé annuellement entre 2000 et 2010 (1,9 million de litres), les incidents, qui se chiffrent à 58, sont au moins aussi nombreux que lors de certaines années précédentes, et ce, pour un volume total transporté relativement inchangé.

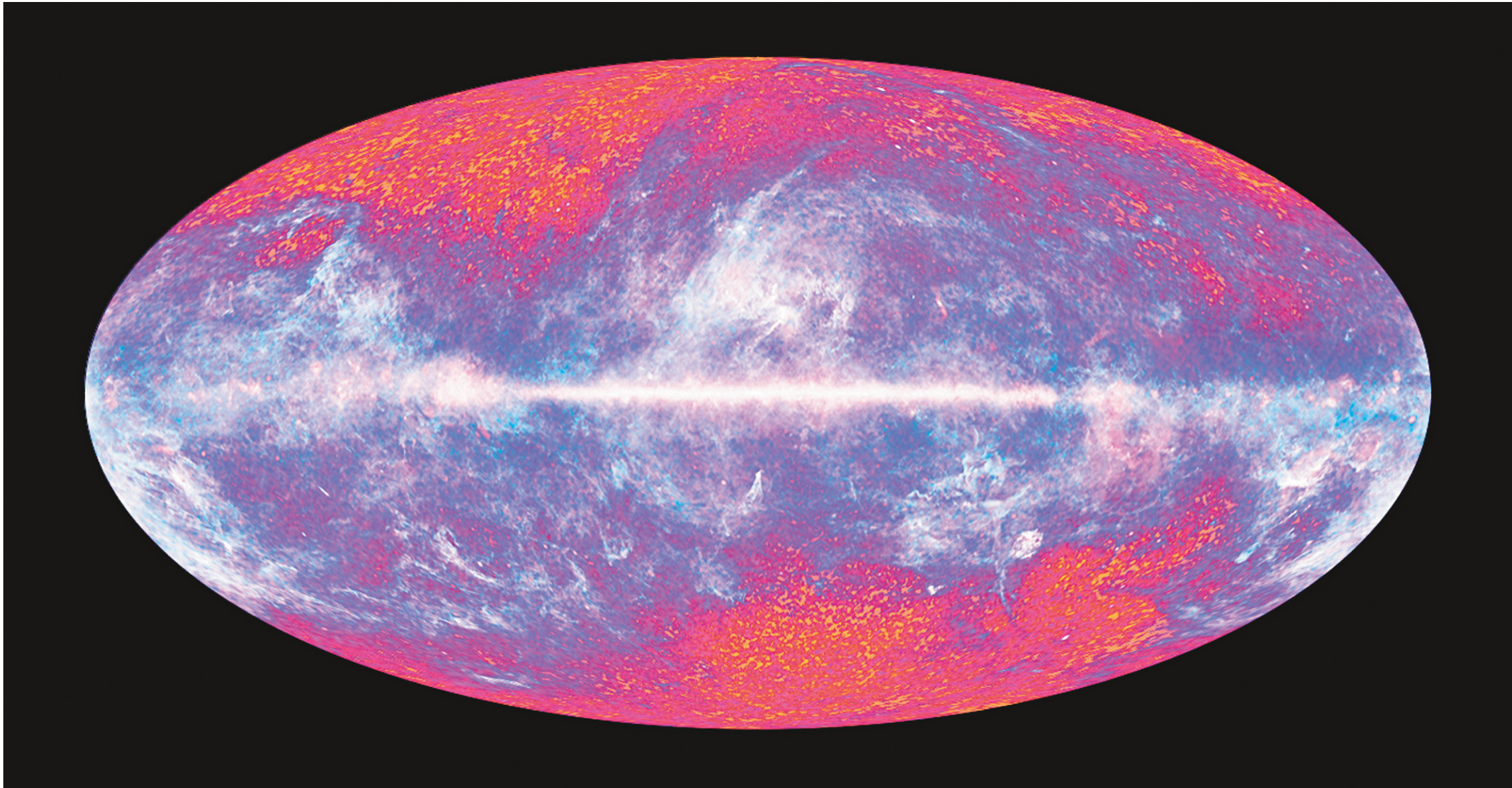
Lorsqu'ils sont étudiés à la lumière de ces statistiques annuelles de déversement, les propos de M. Monaco ne sont décidément pas rassurants. Ils suggèrent plutôt que le transport d'hydrocarbures par pipeline demeure une activité dangereuse, peu importe les technologies de surveillance employées par l'industrie pétrolière — si impressionnantes soient-elles.

Sortir du sophisme consacrer la technologie comme panacée aux risques industriels, renforcer les règlements qui encadrent l'industrie pétrolière et se débarrasser graduellement de l'emprise du pétrole seraient probablement de meilleurs moyens de réduire drastiquement ou d'éliminer le nombre de déversements. Espérons que M. Monaco en prendra bonne note.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne (correspondant parlementaire à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gerald Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); **Jean-Pierre Legault** (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis). **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa), Dave Noël (Québec). **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire). **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zennaro. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Veronique Pagé.

SCIENCES



Carte du rayonnement fossile captée par le satellite européen *Planck* en 2012 et qui montre l'Univers tel qu'il était 380 000 ans après le Big Bang.

AGENCE FRANCE-PRESSE

À la recherche de la matière sombre

Aussi hallucinant que cela puisse paraître, tout ce que l'on voit dans l'Univers ne représente que 5% de son contenu. Le reste ne serait que matière sombre et énergie sombre, dont l'existence n'a été déduite que par des observations indirectes. La nature de la matière noire constitue l'un des plus grands mystères de la physique moderne, que les scientifiques espèrent néanmoins résoudre dans les prochaines années.

PAULINE GRAVEL

La matière visible, dont nous sommes constitués, est en quantité dérisoire dans l'Univers, lequel est composé avant tout d'énergie sombre, laquelle compte pour 68% de son contenu, et de matière sombre qui en forme 27%. On sait bien peu de chose de l'énergie sombre, qu'on appelle aussi énergie noire, si ce n'est qu'elle est de nature répulsive et qu'elle est responsable de l'accélération de l'expansion de l'Univers.

C'est l'astrophysicien Fritz Zwicky qui, en 1933, a suggéré l'existence d'une matière invisible qui n'émet pas de lumière, après avoir observé la vitesse de rotation des galaxies spirales. Il nomme cette mystérieuse matière «*dunkel materie*», qui veut dire matière sombre. «*Compte tenu de leur faible contenu en matière visible qui émet de la lumière, les galaxies spirales tournent à une vitesse telle qu'elles devraient s'effiloche, se disperser sous l'effet de la force centrifuge. On en a donc conclu que ces galaxies renfermaient beaucoup plus de matière que ce que l'on pouvait voir*», explique Pauline Gagnon, physicienne à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) en Suisse.

En 1970, l'astronome américaine Vera Rubin a remarqué

que la vitesse de rotation de toutes les étoiles des galaxies spirales était uniforme et stable, et ne semblait pas dépendre de leur distance du centre de la galaxie, comme le prévoit la loi de Kepler selon laquelle plus une planète est éloignée du centre du système solaire, par exemple, moins sa vitesse de rotation est grande. «*Les étoiles des galaxies spirales se comportaient comme si elles ne tournaient pas autour d'un seul point central mais de plusieurs centres, comme s'il y avait de la matière qui était dispersée partout dans la galaxie spirale. Cette observation a permis à Rubin de calculer de façon plus précise la quantité de matière sombre dans l'Univers*», souligne M^{me} Gagnon, qui était invitée cette semaine à donner une conférence au Cœur des sciences de l'UQAM.

Une autre preuve de l'existence de la matière noire nous est fournie par le rayonnement fossile, ou fond diffus cosmologique, dont on a obtenu la première carte en 1992 à l'aide du satellite *Cosmic Background Explorer* (COBE), puis dans les années 2000 grâce à la sonde *Wilkinson Microwave Anisotropy Probe* (WMAP), qui nous en a donné une image beaucoup plus précise. Le rayonnement fossile est en fait une image de l'Univers tel qu'il était 380 000 ans après le Big Bang, au moment où les atomes commençaient à se former et où l'Univers devenait transparent, permettant ainsi à la lumière de se propager librement. Il s'agit de la plus vieille photo de l'Univers dont nous disposons aujourd'hui.

«*À partir de cette image, on comprend que, sans matière sombre, il aurait été impossible d'arriver à un Univers tel qu'il est aujourd'hui. Sans elle, cela aurait pris beaucoup plus de temps. La matière sombre a joué un rôle de catalyseur dans la formation des étoiles et des galaxies. Parce qu'elle ne réagit pas à la force électromagnétique, la matière sombre a pu s'agglutiner plus rapidement que la matière visible sous l'effet de la gravité. Et elle a ainsi servi de germe à la formation des galaxies*», précise la physicienne québécoise.

Lancé en 2009, le satellite européen *Planck* nous a trans-



AGENCE FRANCE-PRESSE

Distribution de la matière sombre, des galaxies et des gaz chauds au cœur de l'amas de galaxies Abell 520 qui s'est formée à la suite d'une collision violente entre des amas de galaxies massives. Cette image a été prise par le télescope Hubble et le télescope Canada-France-Hawaï à Hawaï. On a ensuite superposé à cette image les cartes montrant la concentration d'étoiles lumineuses, de gaz chauds et de matière sombre dans l'amas.

mis en 2012 une carte de 20 à 30 fois plus précise que les précédentes de la structure du fond diffus cosmologique. «*Cette image nous montre que déjà il y avait des grumeaux, des accumulations de matière en des points précis de l'Univers. Et en mesurant la taille des grumeaux et les variations de leur température sur cette photo vieille de 13,4 milliards d'années, on arrive à déterminer combien il y a de matière sombre et d'énergie sombre dans l'Univers. C'est donc à partir de ces données qu'on a pu affirmer que l'Univers se compose de 68% d'énergie sombre et de 27% de matière sombre. Car l'Univers comprend aujourd'hui la même quantité de matière que 380 000 ans après le Big Bang, celle-ci a seulement pris de l'expansion*», fait remarquer la scientifique.

Le télescope Hubble nous a également permis de voir en certains endroits de l'Univers des arcs de lumière qui résultent de concentrations de matière sombre qui, en créant un fort champ gravitationnel, font courber la lumière.

Chasse à la matière noire

Les scientifiques essaient depuis plusieurs années de mettre la main sur la matière sombre. «*Puisque la matière ordinaire est composée de grains de matière, comme les*

quarks et les leptons, on suppose que la matière sombre est, elle aussi, composée de particules fondamentales. On essaie donc de trouver des moyens de capter ces particules de matière sombre», fait savoir M^{me} Gagnon.

Certaines expériences visent à les piéger. «*On espère qu'une particule de matière sombre viendra frapper le noyau d'un atome de notre détecteur, le mouvement de recul du proton engendrerait alors une petite vibration dans*

«**Sans matière sombre, il aurait été impossible d'arriver à un Univers tel qu'il est aujourd'hui. Sans elle, cela aurait pris plus de temps.**»

l'atome qu'on détectera», explique la physicienne. Une vingtaine d'expériences de ce genre sont en cours actuellement dans le fond de mines ou de tunnels routiers sous de grandes montagnes afin d'isoler le détecteur des rayons cosmiques.

Certaines de ces expériences semblent en avoir détecté et d'autres ont laissé les chercheurs bredouilles. Plusieurs expériences ont tenté de corroborer les résultats positifs et n'ont pas réussi. «*Nous pataugeons encore dans le noir, mais nous devrions avoir beaucoup de réponses d'ici trois à cinq ans*», commente M^{me} Gagnon.

Par ailleurs, le spectromètre

magnétique Alpha (AMS) à bord de la Station spatiale internationale a fourni au début de 2013 des résultats indiquant avec une précision inégalée la présence d'un excès de positrons — l'antimatière des électrons — dans le flux des rayons cosmiques. Or, selon les théories de la supersymétrie, cet excès de positrons pourrait résulter de l'annihilation de particules de matière sombre: une hypothèse très alléchante, mais qui pourrait être infirmée par le fait qu'on aurait mal estimé les autres sources astronomiques de positrons, comme les pulsars. Les physiciens attendent avec impatience les prochains résultats d'AMS qui devraient être publiés sous peu.

Plusieurs expériences menées au Grand Collisionneur de hadrons (LHC) du CERN visent aussi à découvrir des particules de matière sombre. «*On cherche dans toutes les directions*», affirme Pauline Gagnon, qui a elle-même participé à une expérience visant à vérifier si les bosons de Higgs se désintégraient en matière sombre. «*La recherche de particules supersymétriques est ce qui préoccupe le plus les physiciens et les physiciennes du LHC. La théorie de la supersymétrie qui a été proposée pour*

résoudre des problèmes spécifiques du modèle standard prévoit l'existence de nombreuses nouvelles particules et certaines seraient des candidates idéales pour être des particules de matière sombre», explique la chercheuse, tout en soulignant que 20% des chercheurs du CERN sont des femmes.

On cherche notamment des particules massives à interaction faible (WIMP), surnommées mauviettes, qui interagissent par le truchement de la force nucléaire électrofaible. Mais dans un article publié dans le dernier numéro de *Science*, on rappelle que des décennies de recherche n'ont pas fourni de preuves de l'existence des WIMP. C'est pourquoi certains laboratoires se tournent maintenant vers les axions, des particules hypothétiques qui auraient des propriétés complètement différentes des WIMP et qui sont prédites par des modèles tout à fait distincts.

Le LHC est actuellement en phase de consolidation afin d'atteindre de plus hautes énergies en 2015, «*ce qui permettra probablement de produire des particules plus lourdes et aussi une plus grande quantité de particules. On augmentera ainsi nos chances de trouver des particules de matière sombre de deux façons*», souligne la physicienne.

Le Devoir



CERN

On peut lire le blogue de la physicienne Pauline Gagnon, du CERN, en allant sur le site Web www.quantumdiaries.org/author/cernfrench.